

ID: 048-200069268-20230601-D232\_064-DE

## DEPARTEMENT DE LA LOZERE COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## NOMBRE DE DELEGUES

En exercice: 34

Présents: 2

Votants: 27

D23.064

## Séance du 1<sup>er</sup> juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,

le premier juin,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

<u>Présents</u>: CITERIN Sylvie, VALENTIN Denis, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU Bernadette, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

<u>Absents</u>: RODRIGUES David, POUGET Valérie, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), RODIER Colette (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), JACQUES Jérôme, DE SOUSA Guy, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

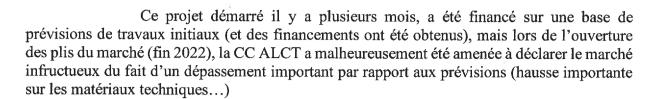
POUR: 27 CONTRE: 0

**ABSTENTIONS: 0** 

<u>D23.064</u>: DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS POUR LE PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ET DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA PISCINE DE LA CANOURGUE

Monsieur le Président **RAPPELLE** au Conseil Communautaire les termes des délibérations D22.096, en date du 17 novembre 2022, et D23.023 en date du 2 février 2023, relatives au plan de financement du projet de rénovation de la piscine de La Canourgue (équipement d'intérêt communautaire), pour un montant global de 1 095 189 € H.T.. Il rappelle également les termes de la délibération D23.050, en date du 6 avril 2023, demandant des subventions complémentaires.

ID: 048-200069268-20230601-D232\_064-DE



Le Président indique que le dossier a été retravaillé avec l'architecte, pour essayer de générer des économies. Concomitamment, la CC ALCT a sollicité l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour obtenir un complément de financement, mais cette démarche n'a pas abouti en 2022.

Aussi, aujourd'hui, alors que ce projet est mature, financé en partie, avec un permis de travaux validé, la CC ALCT est dans l'incapacité financière de le mener à terme sans un soutien de nos partenaires.

Il **PROPOSE** au Conseil Communautaire de solliciter une aide complémentaire et/ou exceptionnelle, auprès de l'Etat dans le cadre du Fond Vert 2023 pour un montant de 120 000 € (qui se substitue à la demande DSIL complémentaire).

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de ces demandes de subventions est le suivant :

| Sources                           |                        | Montant     | Taux     |
|-----------------------------------|------------------------|-------------|----------|
| Fonds propres                     |                        | €           | %        |
| Emprunts                          |                        | 325 166 €   | 29.68 %  |
| Sous-total autofinancement        |                        | 325 166 €   | 29.68 %  |
| Union européenne                  |                        | €           | %        |
| Etat – DETR                       | Acquis                 | 151 655 €   | 13.85 %  |
| Etat – Fonds verts                | En cours               | 120 000 €   | 10.96 %  |
| Conseil régional                  | Acquis<br>Sport STCMES | 150 000 €   | 13.70 %  |
| Conseil départemental             | Acquis                 | 150 000 €   | 13.70 %  |
| Conseil Départemental complément  | Acquis                 | 60 000 €    | 5.48 %   |
| ADEME – volet solaire             | Acquis                 | 138 368 €   | 12.63 %  |
| Sous-Total subventions publique * | +                      | 770 023 €   | 70.32 %  |
| Total H.T.                        |                        | 1 095 189 € | 100,00 % |

<sup>\*</sup> dans la limite de 80 %

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire Aubrac Lot Causses Tarn,

**CONFIRME** son souhait de poursuivre le projet de Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la piscine de La Canourgue (équipement d'intérêt communautaire),

**SOLICITE** un financement complémentaire de 120 000 €, auprès de l'Etat au titre du Fond Vert 2023,

VALIDE à nouveau plan de financement tel que proposé,

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le 28/06/2023



ID: 048-200069268-20230601-D232\_064-DE

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE ET DONNE DELEGATION à Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer tous les actes ou pièces à intervenir correspondant à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 21 juin 2023, Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Ovartier de Trémoulis
4850 LA CANQUEGUE

Jean-Claude SALEIL